



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Du Bureau Syndical du 25 Mars 2025
Délibération n° 2025-23**

OBJET : Vente de gré à gré du matériel informatique aux agents du TE GARD.

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 du mois de Mars, le Bureau Syndical du Territoire d'Énergie SMEG GARD dûment convoqués le 11 Mars 2025, s'est réuni à 10 heures dans la salle de réunion « Roland CANAYER », sous la présidence de Monsieur Aimé CAVAILLE, Président du Syndicat.

M. Christophe ZARAGOZA est élu Secrétaire de Séance.

Délégués	Communes	P	E	A	Procuration
Aimé CAVAILLÉ	ALES	X			
Joseph BLANCHER	LES PLANS	X			
Annick CHOPARD	VAUVERT	X			
Lionel JEAN	CORCONNE	X			
Frédéric ESCOJIDO	NIMES		X		
François ABBOU	PEYROLLES	X			
Jean-Luc CHAPON	UZES	X			
Elian PETITJEAN	ST MICHEL D'EUZET	X			
Maxime COUSTON	BAGNOLS SUR CEZE			X	
Patrick DELEUZE	CHAMBORIGAUD		X		
Christophe ZARAGOZA	LEDENON	X			
Patrick DE GONZAGA	LA ROUVIERE	X			
Jean-Paul BOYER	SERVIERS LABAUME	X			
Pascal PEYRIERE	CHUSCLAN	X			
Jack VERRIEZ	MIALET	X			
Lucas FAIDHERBE	ST JULIEN DE LA NEF	X			
Frédéric FORTE	FOURNES		X		
Nathalie FABIE	ST SIFFRET			X	
Aline BASTIDA	GARONS	X			
Maurice BLACHAS	GENERAC	X			
Démissionnaire	ST PRIVAT DES VIEUX				
Sébastien KUBANI	SOUSTELLE	X			
Gilles TRINQUIER	AIGREMONT			X	M. Lionel JEAN
Démissionnaire	ANDUZE				
Gilles COLOMBIER	ROQUEMAURE		X		
Christian ANDRE	CAVEIRAC	X			
		17	4	2	1

P = présent - E = Absents-excusés - A = Absents - Procuration = Absents avec procuration

Nombre de Membres en exercice	: 24
Nombre de Membres présents	: 17
Nombre de votes exprimés	: 18

Le quorum étant atteint, le Bureau syndical peut valablement délibérer.

Vu la loi n° 2021-1485 du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France,

Vu le décret n° 2023-266 du 12 avril 2023 fixant les objectifs et modalités de réemploi et de réutilisation des matériels informatiques réformés par les personnes publiques, et notamment son article 2 – a ;

Vente de gré à gré du matériel informatique aux agents du TE GARD - PAGE 2

Considérant que dans le cadre du renouvellement du matériel informatique, il est proposé de céder aux agents du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard le matériel informatique usagé, inutilisé et totalement ou partiellement amortis, suivant :

N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	IMPUTATION	DATE ACQ	VALEUR D'ACQUISITION	VALEUR NETTE	MONTANT DE LA CESSION
MAT.2019.455	FAC. 4004164 DU 16/04/2019 - ORDINATEUR NICOLAS WISNIEWSK - Microsoft surface pro 12,3 N° Série 016049191153	21838	28/05/2019	1 349,00 €	0,00	1,00 €
MAT.2019.475	FAC. 4110219 DU 25/10/2019 - 1 TABLETTES SAMSUNG GALAXY N° série R52M90LJV0L	21838	15/11/2019	264,00 €	0,00	1,00 €
MAT.2020.484	FACTURE 4204088 DU 10/04/2020/ORDINATEUR PORTABLE BEATRICE SAURET - LENOVO ThinkPad E15 N° Série 1S20RD001EFRPF1WR8KN	21838	12/05/2020	948,00 €	0,00	1,00 €
MAT.2020.488	FAC. 4206176 DU 24/06/2020 - PORTABLE FANNY JACOBO - FUJITSU LIFEBOOK E459 N° Série DSAS020094	21838	03/07/2020	1 068,00 €	0,00	1,00 €
MAT.2020.494	FAC. 4308100 DU 28/08/2020 - PORTABLEN M. CHATARD FUJITSU Lifbook N° Série DSEW044221	21838	15/09/2020	1 500,00 €	0,00	1,00 €
MAT.2020.498	FAC. 2011108 DU 16/11/2020 - 6 PC PORTABLES FUJITSU Lifebook E5510 N° Série DSFD005098	21838	30/11/2020	1 188,00 €	0,00	1,00 €
MAT.2020.498	FAC. 2011108 DU 16/11/2020 - 6 PC PORTABLES FUJITSU Lifebook E5510 N° Série DSFD005092	21838	30/11/2020	1 188,00 €	0,00	1,00 €
MAT.2020.498	FAC. 2011108 DU 16/11/2020 - 6 PC PORTABLES FUJITSU Lifebook E5510 N° Série DSFD005116	21838	30/11/2020	1 188,00 €	0,00	1,00 €
MAT.2020.498	FAC. 2011108 DU 16/11/2020 - 6 PC PORTABLES FUJITSU Lifebook E5510 N° Série DSFD005123	21838	30/11/2020	1 188,00 €	0,00	1,00 €
MAT.2020.498	FAC. 2011108 DU 16/11/2020 - 6 PC PORTABLES FUJITSU Lifebook E5510 N° Série DSFD005137	21838	30/11/2020	1 188,00 €	0,00	1,00 €
MAT.2020.498	FAC. 2011108 DU 16/11/2020 - 6 PC PORTABLES FUJITSU Lifebook E5510 N° Série DSFD005110	21838	30/11/2020	1 188,00 €	0,00	1,00 €
TOTAL						11,00 €

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la cession des biens précités au personnel du Syndicat ;
- **FIXE** le montant de la cession à 1€ symbolique sans nécessité de paiement ;
- **AUTORISE** Monsieur Le Président ou son représentant légal à signer l'ensemble des actes nécessaires

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

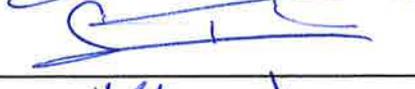
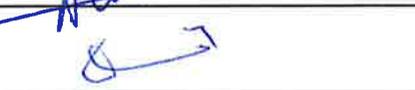
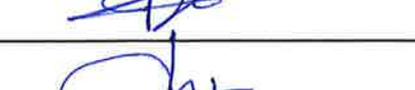
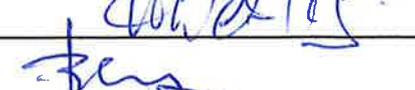
 territoire
d'énergie
GARD - SUD

Aimé CAVAILLÉ
Président du TE GARD - SMEG

Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>



BUREAU SYNDICAL, MARDI 25 MARS 2025 à
NIMES

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Aimé CAVAILLÉ	Président du TE GARD - SMEG	
Joseph BLANCHER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Annick CHOPARD	Vice-Présidente du TE GARD - SMEG	
Lionel JEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Frédéric ESCOJIDO	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
François ABBOU	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Luc CHAPON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Elian PETITJEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Maxime COUSTON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DELEUZE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christophe ZARAGOZA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DE GONZAGA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Paul BOYER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Pascal PEYRIERE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jack VERRIEZ	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christian ANDRÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Aline BASTIDA	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Maurice BLACHAS	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles COLOMBIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Nathalie FABIÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Lucas FAIDHERBE	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	

**BUREAU SYNDICAL, MARDI 25 MARS 2025 à
NIMES**

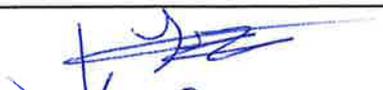
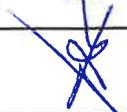
Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le



ID : 030-200039543-20250325-2025_23-DE

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Frédéric FORTÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Sébastien KUBANI	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles TRINQUIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	 (P) L. SEAN